

17 décembre 2019

COMPRENDRE LE PHÉNOMÈNE DE L'EMPRISE : OÙ COMMENCE ET S'ACHÈVE NOTRE LIBERTÉ?

Emprise et abus (https://www.viereligieuse.fr/category/news/emprise-et-abus/), Textes et déclarations (https://www.viereligieuse.fr/category/espace-media/textes-et-declarations/)

Dans un contexte religieux, "l'emprise correspond à une aliénation mentale, psychologique et spirituelle", affirme le Dr Isabelle Chartier-Siben. Cette médecin, présidente de l'association « c'est à dire » a été sollicitée par la Corref dans le cadre d'une journée de formation le 9 décembre 2019 sur le thème : « emprise, abus de pouvoir, abus spirituels sur mineurs et personnes vulnérables ».

Présidente de l'association « C'est-à-dire » depuis 2002, association au départ destinée aux victimes [illegible]et de drames dans le cadre familial, nous recevons depuis la création un nombre tout à fait [illegible]nt de victimes d'abus dans les milieux religieux. Nous recevons également depuis 2015 des [illegible]s d'attentats.

[illegible]jourd'hui pour ma part, j'ai un point commun avec vous, je suis en contact pour moitié de mon temps réveillé avec des religieux. Et pour 1/2 de mon temps éveillé et non éveillé avec un diacre. Et en même temps je m'éloigne de vous par la diversité, car au sein de l'association, nous recevons des membres du clergé régulier et séculier, des laïcs consacrés ou non, des personnes en mission ecclésiale, salariés ou non et de tous les diocèses.

Les personnes que nous recevons ont d'autres particularités, ils vivent au sein d'une communauté ou au sein d'un diocèse en étant bien insérés ou bien ils en sont sortis : ils sont en permission d'absence, exclaustrés, relevés de leurs vœux, reconduits à l'état laïc…

Nous recevons aussi des prêtres qui font des démarches, et je tiens à le citer car cela concerne précisément mon propos d'aujourd'hui, qui font des démarches pour que leur ordination soit reconnue invalide, nulle. Ils reconnaissent qu'ils ont été ordonnés en étant sous emprise. Cela est d'ailleurs très compliqué sur le plan canonique car personne n'est d'accord… Ce qu'ont en commun tous mes patients, c'est qu'ils sont ou ont été victimes d'emprise et/ou qu'ils présentent un trauma psychique.

(Je vais illustrer mon propos par des exemples, ils risquent de vous choquer ; sachez néanmoins que je les ai beaucoup atténués.)

1. Certains d'entre vous ont dû voir le film diffusé l'hiver dernier par Arte et rediffusé il y a quelques semaines sur LCP, qui traitait des abus sexuels sur religieuses. Beaucoup de femmes en regardant le film ont dit : mais moi, je ne me serais jamais laissé faire !

De même, j'ai reçu une mère de famille qui est abusée par son accompagnateur spirituel depuis plus de 10 ans. Qu'est ce qui va nous permettre de faire la distinction entre des relations abusives et des relations entre adultes consentants ?

2. Autre exemple : lors de visites canoniques extraordinaires de certaines communautés il est noté que la communauté met le grappin sur tout jeune qui s'approche, de façon à intégrer ce jeune au plus vite dans ses effectifs.

À l'inverse, certains évêques préparent et je reprends leur expression « le temps où il n'y aura plus de prêtres » et donc n'appellent plus, au risque de démoraliser les prêtres qui osent encore être vivants, et en tout cas ne parlent plus ni du sacerdoce ni de l'engagement religieux.

3. Dans une communauté le supérieur bénéficie de larges privilèges et dès qu'il ouvre la bouche il est écouté comme s'il énonçait un nouveau dogme. Dans d'autres communautés il n'y a plus de respect des fonctions de chacun.

D'où mes questions :

Qu'est ce qui fait la différence entre un comportement respectueux de l'autre et un comportement abusif ? Par crainte d'être dans l'abus de pouvoir doit-on abandonner ses responsabilités ? Qu'est ce qui va venir obscurcir, brouiller les repères conduisant une personne à renoncer à sa liberté et éteindre sa conscience ? Comment peut-on se mettre à vivre l'inacceptable sans s'en rendre compte ? La réponse n'est ni unique ni simple. Je me bats depuis des années pour que l'on évite les amalgames, pour que l'on mette chaque situation à sa juste place.

Ce qu'il faut d'emblée comprendre c'est que c'est un ensemble de choses, événements, de paroles qui vont conduire à l'anéantissement d'une personne et de sa liberté ; c'est un maillage très fin, comme un filet à papillons qui va enfermer peu à peu une personne dans une perte de lucidité. Un seul fil n'a que

peu de conséquences, sauf pour les agressions sexuelles (un seul abus sexuel suffit à démolir une ie) ; c'est tricotés ensemble que les fils vont acquérir leur nocivité.

CORREF
Conférence des religieux et religieuses de France

es personnes réalisent ce qu'elles ont vécu, elles disent toutes : « mais comment n'ai-je pas vu ? mère, qui m'a laissé faire ? et elles ont, à tort, honte d'elles-mêmes ». Ce maillage est donc fait de s fils, pour la clarté de mon propos je vais essayer de les tirer un à un :

(https://www.religieuses.cef.fr/)

I – Mise en place d'une emprise

Je vais, dans un premier temps, aborder ce qui est commun à toutes les emprises que ce soit dans le monde civil ou le monde religieux puis parler des particularités des maltraitances propres au milieu religieux pour enfin terminer sur le fait que nous, catholiques, ne cherchons pas toujours à connaître la vérité.

Tout d'abord, quelle est la différence entre un abuseur et quelqu'un qui n'abuse pas ? Sur le plan sexuel cela semble évident. Certaines personnes choisissent de passer outre leur engagement : une relation avec un autre adulte, que ce soit dans la prostitution ou dans une relation choisie de couple. Nous savons tous que des personnes mariées, des prêtres, des religieux ont une double vie. Lorsqu'il y a abus, et c'est ce dont je vais parler, l'autre n'est plus considéré comme un égal ; et ceci est vrai pour tous les abus, qu'ils soient physiques, sexuels, psychiques ou spirituels :

– Soit l'autre est considéré comme quelque chose d'utile ou d'agréable qui va servir à la jouissance physique ou à la volonté de pouvoir, d'enrichissement, de notoriété de l'abuseur.

– Soit à un degré supérieur on a affaire à un pervers qui va trouver son plaisir dans la destruction de l'autre.

Mais dans tous les cas avant tout abus il y a ce fameux phénomène d'emprise. Sinon la personne, si elle était capable de se rendre compte de ce qu'il va lui arriver et de ses conséquences, ne se laisserait pas faire et prendrait ses jambes à son cou. Il faut donc, pour que les choses puissent se passer, que la conscience de la personne soit endormie.

La méthode est quasiment toujours la même, elle pourra prendre trois minutes ou s'étaler sur plusieurs années.

On retrouve toujours :

1/La séduction

a) La proposition qui est faite

– est exactement adaptée aux attentes de la personne visée, l'abuseur va agir en miroir ou par mimétisme, (quel que soit le milieu concerné : bio, non-violence, épanouissement personnel, spiritualité…). Dans certaines communautés catholiques on parle même de recruteurs vocationnels.

– ou va exactement correspondre aux besoins de la personne à un moment précis de son existence (soutien moral, affectif, gardes d'enfants, développement intellectuel…).

b) et/ou sollicitude extrême (par ex un prêtre téléphonait tous les soirs à une jeune fille qui passait son bac.) et/ou sollicitation extrême, en tout cas une mise en lumière de la personne. La personne se croit reconnue voire aimée pour ce qu'elle est. Elle peut se dire qu'elle n'a jamais vécu pareille relation (avec une personne ou avec un groupe).

(« j'ai une chance incroyable, j'ai pour accompagnateur spirituel untel ou untel, le super prof, la super abbesse… et il m'apprend tellement de choses, son enseignement est une fulgurance d'intelligence, et avec tout ça, il prend le temps de s'intéresser à moi, merci Seigneur pour cette expérience, cette relation dans laquelle je me sens tellement exister, cette relation tellement bénie »).

En contre face, l'abuseur, lui, se présente et existe socialement comme un modèle de vertu. La ...alité sociale est irréprochable et est le plus souvent très appréciée, voire vénérée. Il peut être ...nt et fasciner. Dit familièrement, son entourage n'y voit que du feu.

2/ Mise en place du lien de dépendance

Ce lien se développe peu à peu, amorcé par la précédente étape, il est renforcé par :

– Le partage de confidences, de secrets (en particulier confidences sur une tierce personne).

– L'isolement : la relation doit rester secrète, les amis doivent être éloignés ainsi que les membres de la famille, ou si des relations officielles familiales et amicales subsistent elles subissent un profond écart avec la vérité : on fait semblant de, on dit que, on les informe de… en tout cas, on doit être souriant. C'est l'image qui compte.

– Le lien qui unit les deux impétrants est qualifié par l'abuseur d'exceptionnel… Dans un environnement chrétien la relation est décrite par l'abuseur comme privilégiée, « voulue par Dieu », chemin de sainteté…

– Demande d'abandon immédiat des projets antérieurs, arrêt des études, vente d'une maison, envoi à l'étranger sans aucun discernement préalable : « c'est la vierge qui t'appelle, ne lui résiste pas » « fais vite, le Seigneur n'attend pas »…)

– L'abuseur sollicite des promesses, des cadeaux, des témoignages subtils inversant les rôles et inversant les responsabilités.

La personne est maintenant bien accro à un système ou à une personne en particulier. Mais jusque-là il subsiste un certain sens de l'autoconservation.

3/L'alternance progressive de valorisations/dévalorisations

C'est alors dans ce bain de fausse harmonie qui permet à la victime de se sentir intéressante et aimée que vont s'immiscer des maltraitances.

Sur le plan chrétien, on parle du Dieu immuable. Et c'est dans cette stabilité que l'homme évolue en toute sécurité ; c'est dans cette sécurité qu'il peut exercer sa conscience et sa liberté.

À l'inverse une alternance de bientraitances et de maltraitances va faire perdre à la personne tous ses repères : repères cognitifs mais aussi repères émotionnels et repères spirituels.
Je m'explique. Il ne s'agit pas ici de légers différends de la vie ordinaire mais de la multiplication de petites maltraitances : humiliations, moqueries, rétentions d'informations, mensonges, paroles de malédiction, promesses non tenues, chantage, soupçons, rumeurs, double injonction, moqueries, mise en doute ou négation de la parole, de l'émotion, du ressenti, médisances, visite chez le médecin en n'étant jamais seul… ou carrément de maltraitances graves : insultes, coups et blessures, prescription abusive de psychotropes et/ou sans consultation chez un psychiatre indépendant de la communauté, non-respect d'un minimum de sommeil, surcharge de travail, invraisemblables obligations alimentaires (jeûnes excessifs, gavages jusqu'à provoquer vomissements et surcharges pondérales…), agressions sexuelles… ou de crimes : viols…

La personne ne sait plus où elle en est ; il lui est alors impossible de dire « il est méchant ou il est destructeur » car soudain il est gentil et respectueux. Du fait du caractère imprévisible de la relation il n'y a pas d'adaptation possible. La personne n'y comprend plus rien ; elle ne peut plus se référer à son ressenti intérieur et après un certain temps elle va abdiquer, d'abord un peu et puis complètement puisqu'elle ne peut plus se fier ni à son bon sens, ni à son intelligence, ni à ses sensations, ni à ses émotions.
Un traitement comme cela entraîne une très grande confusion, une perte des acquis antérieurs chez la victime mais aussi des maladies physiques et mentales souvent graves, voire très graves.

Étant malmenée mais n'en reconnaissant pas l'origine, ne sachant pas le pourquoi de son état, la victime [illegible]yer de retrouver la lune de miel antérieure, croyant que le problème c'est elle, elle qui n'est pas [illegible]nment malléable à la formation, au don, à la grâce, elle qui n'est pas bonne, pas suffisamment [illegible] c'est elle qui suscite les maltraitances…

[illegible]ant plus se fier à elle-même, et comme elle a été préalablement séduite et mise sous dépendance, elle n'a plus la possibilité de se tourner vers une aide extérieure, elle va donc se fier entièrement à l'autre, à celui qui abuse d'elle en l'occurrence.

L'emprise va donc entraîner une perte, une dépossession de soi-même et un envahissement par l'autre ; c'est pourquoi l'abuseur va pouvoir faire ce qu'il veut de sa proie. C'est le principe du lavage de cerveau. Et chose incroyable la victime va aller jusqu'à anticiper les désirs de l'abuseur. Cette étape aboutit à une dissociation, une perte d'identité, une dépersonnalisation.

Au départ la victime n'a pas plus ou moins de fragilités que quelqu'un d'autre. C'est une personne ordinaire, avec les questionnements et réactions liés à son âge, sa situation personnelle, son vécu. Certaines sont fragiles, d'autres sont fortes ; certaines sont très instruites voire brillantes d'autres sont plus réservées ; certaines sont issues de milieux familiaux favorisés, d'autres beaucoup plus modestes, tout cela à l'image de la société.
Par contre, ce que j'ai pu observer sur ces trente dernières années parmi les centaines de personnes rencontrées, c'est que des personnes qui ont une recherche de sens, des exigences supérieures, une volonté de se donner totalement, un degré supérieur de confiance seront des cibles privilégiées. Par ailleurs plus la victime est « intéressante », belle et/ou intelligente et/ou riche et/ou vertueuse…, plus l'emprise sera importante. Le prédateur a besoin du côté « intéressant » de sa victime pour nourrir son narcissisme dévoyé.

Une autre étape survient lorsque l'abuseur s'aperçoit que sa victime commence à lui échapper, il n'hésite pas, dans un premier temps, à tout faire pour la conserver. Il multiplie alors menaces, humiliations et mensonges pour la terroriser et lui faire perdre le peu d'estime d'elle-même qui lui reste. Il l'enferme ainsi dans la honte et la culpabilité, honte et culpabilité qui l'empêcheront de parler et de se faire aider.

À un stade ultérieur il fera tout pour s'en débarrasser et la détruire. Et il préparera sa défense en se tissant un réseau « d'amis » et en, éventuellement, faisant courir de fausses rumeurs.
Ici il me faut parler des marionnettes, c'est-à-dire ceux qui vont être utilisés par l'abuseur, sans s'en rendre, à leur corps défendant ; mais néanmoins qui vont réitérer les abus et maltraitances. J'en reçois beaucoup : abusés/abuseurs.

En conclusion, l'emprise va déposséder la personne d'elle-même comme si elle se vidait de son intériorité et il va y avoir en elle comme une injection des pensées de l'autre ; l'emprise c'est comme si on vous vidait la cervelle pour y mettre les pensées, les désirs de quelqu'un d'autre, ou les pensées d'un système. C'est ce que Racamier appelle le décervelage.

Au phénomène d'emprise s'ajoutent toujours les conséquences des maltraitances qui réalisent alors le plus souvent un tableau de trauma psychique caractérisé. Des petites maltraitances accumulées conduisent à la même symptomatologie que les attentats, les prises d'otage, les crashs d'avion, les viols avec le syndrome de répétition et les reviviscences pathognomoniques.

II — Les particularités des maltraitances en milieu religieux
1. En milieu chrétien, l'un des plus grands scandales est la trahison par un enseignement de base qui n'est ni de bon sens ni de sagesse (avec en particulier un goût pour le merveilleux), et un enseignement théologique et/ou doctrinal qui n'est fidèle ni aux Écritures ni à la Tradition.

Des personnes, le plus souvent des jeunes, intelligents, généreux mais immatures sur le plan humain et spirituel entrent dans une communauté avec un idéal de vertus, d'approfondissement de leur foi, de service de leurs frères, d'union à Dieu ; entrent dans une communauté soutenue, encouragée, reconnue par les évêques, insérée dans un diocèse.

CORREF
Conférence des religieux
et religieuses de France
(https://www.religieux.fr)

Ils font totalement confiance et sont prêts à se donner totalement. (On retrouve les mêmes jeunes chez Daech) et là on leur sert un baragouinage théologique ou bien on ne leur donne le droit de n seul auteur ou bien tout simplement on leur interdit toute lecture et on ne leur donne accès à formation.

ce de formation ou une formation pourrie n'est déjà pas honnête en soi mais elles ouvrent en plus largement les portes à toutes sortes d'autres maltraitances. Le pire est un enseignement trompeur qui sous des idéologies très subtils et très vertueux va conduire directement les personnes à commettre le mal.

2. Les statuts d'une communauté religieuse

Je ne m'étendrai pas là-dessus mais pour avoir eu accès à des dizaines de statuts, il est facile de repérer les statuts qui ne protègent pas les personnes qui s'engagent mais par contre donnent libre cours à tous les abus de pouvoir.

3. Des notions ou valeurs chrétiennes dévoyées, détournées voire inventées au profit d'une organisation ou d'une personne :

a) Des notions bonnes qui sont détournées

Au nom de l'obéissance et de l'humilité, on peut tout obtenir :

– L'obéissance est prétexte à abus d'autorité, mise en esclavage

– L'humilité est prétexte à humiliation

– Le don de soi est prétexte au meurtre psychique

– La louange se déforme en déni et magie

– Le pardon est sollicité hors contexte ou au pire en inversant les protagonistes

– Une prière de délivrance est imposée devant toute résistance ou questionnement

– Le silence et la discrétion sont prétextes à verrouiller la parole, en particulier sur les maltraitances : il est demandé de cacher la vérité lors du passage d'évêques, de visites canoniques ; il est demandé de ne pas divulguer les « grâces particulières reçues » (qui justement mériteraient d'être vérifiées sur le plan ecclésial); il faut préserver « l'équilibre de la communauté ». Cela est présenté comme des « signes d'un avancement dans la vie spirituelle »

b) Des valeurs inventées

La transparence

Levée du secret d'accompagnement, du secret de confession, transparence du bas vers le haut mais coercition du haut vers le bas.

À ce propos voici quelques jalons déontologiques qui m'ont été demandés afin de les transmettre à titre d'information à des magistrats lors d'un procès. Pour certains je vais enfoncer des portes ouvertes mais je vous en supplie dites-le dans vos formations :

L'accompagnement spirituel tout comme l'accompagnement psychologique repose sur des règles que nul accompagnateur ne peut ignorer.
La responsabilité du respect de ces règles repose exclusivement sur celui qui accepte d'accompagner.
Il s'agit en particulier d'une juste distance établie entre l'accompagnateur et l'accompagné : distance physique qui bien sûr exige qu'il n'existe aucun contact physique entre les deux personnes, distance

psychologique et spirituelle qui préserve la liberté de l'accompagné. L'accompagnement spirituel n'est partage d'amitié mais une guidance inspirée dont le but est que la personne avance librement n chemin de foi et d'union à Dieu.

Dans le cas du premier accompagnement les règles sus citées entrent en vigueur et l'accompagné roit et a le devoir de donner toute sa confiance à son accompagnateur. Il revient à celui qui accompagne et à lui exclusivement de veiller sur l'accompagné avec respect et bienveillance. Ainsi dès qu'il s'agit d'une relation d'accompagnement on ne peut plus parler, quels que soient les faits, de relations entre adultes librement consenties. ». Tout accompagnateur psychologue ou spirituel connaît les risques de transfert, attachement, projection… qui peuvent se produire pendant une thérapie ou un accompagnement. C'est à lui de les gérer dans le respect de la personne accompagnée. S'il ne s'en sent pas capable ou se sent débordé il est indispensable qu'il se retire immédiatement.

Un autre point important est le secret professionnel lié à l'accompagnement spirituel d'une personne majeure, qui n'est pas une proposition mais une obligation ; et je précise, pour m'être rendu compte que la majorité des religieux que j'accompagne en ignorait le sens : le secret touche exclusivement l'accompagnateur et concerne les confidences qui lui sont faites. L'accompagné n'est nullement concerné par ce secret et peut répéter comme il le souhaite et à qui il le souhaite le contenu des accompagnements.

Voici ce qui concerne les règles communes non contestables.

« Le devoir de fidélité », « le vœu d'unité »

c – Confusion du for interne et du for externe en particulier dans l'accompagnement et la relation à l'autorité.

III – Nous catholiques ne cherchons pas toujours à connaître la vérité

La situation est complexe et nous sommes tous impliqués dans l'émergence de la vérité ; il s'agit d'un problème intra-ecclésial mais aussi de santé publique.

Il y a quelques années certains de mes bons amis me tançaient, et le terme est faible, car je m'intéressais « aux défaillances de l'Église ». L'Église va déjà si mal, me disait-on, alors arrête, n'en rajoute pas. J'ai continué tranquillement mon chemin en offrant des thérapies gratuites, spécialisées et adaptées. J'ai prévenu des évêques que dans certaines communautés des personnes avaient déjà installé une corde pour se pendre, que dans d'autres certaines avaient vécu recluses ou étaient punies dans la cave, qu'il existait des comportements contraires à la loi, relevant du délit ou du crime. Mais cela ne leur faisait rien.

Par ailleurs je demandais souvent à mes patients : « de ceci, en avez-vous parlé à votre évêque de façon à ce qu'il sache, le lui avez-vous signalé ? » ; ah ben non, je ne lui ai pas tout dit, me répondait le patient, je ne peux pas quand même lui raconter ça, c'est un évêque ! Oui, mais quand le ça était un prêtre qui priait au pied du lit conjugal, ou qu'un autre offrait des sous-vêtements en dentelles à la jeune fille si elle venait se confesser… je m'arrête là sur ce point.

Ou lorsque l'un de mes patients arrive et me dit : je m'en suis confessé pendant des années. Confesser de quoi ? D'avoir péché contre la chasteté… À mesure des entretiens j'apprends ce que c'est pour cette personne que pécher contre la chasteté : cela va d'un simple fantasme érotique à 7 heures par jour sur des sites pornos ou encore le viol de mères de famille. Comment le confesseur peut-il savoir si on ne lui dit pas et pourtant il a le devoir d'aider ces pénitents en fonction de ce qu'ils font, tout n'est pas équivalent.

Alors aujourd'hui on en parle trop, me direz-vous, et je suis bien de votre avis et en plus on en parle mal. Mais cela semble être malheureusement le prix à payer pour n'avoir pas voulu voir pendant trop longtemps.

En conclusion, l'emprise dans un contexte religieux correspond à une aliénation mentale, psychologique
uelle qui va altérer les capacités de discernement et qui va endormir la conscience. Cette
est bien pire que dans tout autre milieu car outre le dommage physique et psychologique elle va
profondément et durablement les capacités de relation à Dieu.

age que l'emprise installe remplace l'unique fil rouge ou plutôt le fil d'or qui conduit à la liberté des enfants de Dieu : le Christ qui est le chemin, la Vérité et la Vie.

En savoir plus : association « C'est-à-dire » (https://cestadireweb.org/)

(https://www.vierelig.eu.se.fr)

communauté religieuse (https://www.viereligieuse.fr/tag/communaute-religieuse/), violences (https://www.viereligieuse.fr/tag/violences/), abus (https://www.viereligieuse.fr/tag/abus/), EMPRISE (https://www.viereligieuse.fr/tag/emprise/), accompagnement (https://www.viereligieuse.fr/tag/accompagnement/)

PARTAGER

À DÉCOUVRIR AUSSI

Voir tous les articles >







OCTOBRE : DEUX IDÉES DE LECTURE SUR LA CHASTETÉ ET LA SOUFFRANCE (HTTPS://WWW.VIERELIGIEUSE.F

15 NOVEMBRE : JOURNÉE MONDIALE DES PAUVRES (HTTPS://WWW.VIERELIGIEUSE.FR/15-NOVEMBRE-JOURNEE-

« NOUS VOU
ET VOUS EN

CORREF
Conférence des religieux et religieuses de France

ADRESSE

3 rue Duguay-Trouin

75006 Paris

TÉLÉPHONE

01 45 48 18 32 (tel:0145481832)

COURRIEL

contact@corref.fr (mailto:contact@corref.fr)

© 2025 Corref

Mentions légales (/mentions-legales/)
Politique de confidentialité (/politique-confidentialite)